

Deuxième table ronde nationale Procès-verbal

Date:	1 ^{er} décembre 2017
Lieu:	Generationenhaus, Berne
Durée:	10h15 – 13h30, avec une pause à midi
Participants:	Karin Moser (SECO), Monika Zaugg (SEFRI), Ursula Kuster (CSFP), Walter Röllin (CSFP), Monika Weder (CURAVIVA), Veronika Neruda (CDAS), Nadine Hoch (Kibesuisse), Verena Baumgartner (INSOS), Christoph Schlatter (SSP), Beat Zobrist (OdA Soziales Bern), Anne Oppliger (OrTra Santé-Social Vaud), Karin Fehr (SAVOIRSOCIAL), Stephanie Zemp (SAVOIRSOCIAL), Katrin Fuhrer (SAVOIRSOCIAL)
Invité:	Stefan Kolb (Commission cant. du marché du travail, Berne)
Excusés:	Ines Bökholt (SECO), Claudio Del Don (CSFP), Cornelia Louis (OFAS)

Introduction

M. Weder souhaite la bienvenue aux participants à la 2^e table ronde. En avril 2017, l'information aux médias suivante a été publiée: «Démanteler les obstacles à l'entrée pour les assistant-e-s socio-éducatifs-ve». L'écho médiatique a été important; les articles et sujets réalisés ont mis en évidence les dérives et abus en lien avec les stages. Avant l'été, SAVOIRSOCIAL a reçu de nombreuses demandes et questions à ce sujet. Il a été constaté que l'accent a été mis sur les stages dans les structures d'accueil de l'enfance, bien que, lors de la 1^{ère} table ronde, le domaine des personnes en situation de handicap et celui des personnes âgées avaient été également abordés.

L'objectif de la deuxième table ronde est la vérification du plan d'action et des mesures qui avaient été convenues par les participants à la première table ronde.

Analyse de la situation existante

K. Fehr présente les résultats de l'enquête «Situation quant à la formation et à la situation de travail avant le début de l'apprentissage», qui a été réalisée en été/automne 2017 auprès des apprentis assistant-e-s socio-éducatifs-ve de 1^{ère} année. L'enquête a été réalisée par 18 organisations du monde du travail respectivement écoles professionnelles spécialisées. Au total, 2723 apprentis ont participé à l'enquête, ce qui correspond à environ les 3/4 de l'ensemble des apprentis. En plus des questions directement posées par SAVOIRSOCIAL sur les stages, K. Fehr présente quelques résultats de questions posées aux apprentis dans le cadre de l'étude sur les carrières. En raison de populations de base différentes, les chiffres ne sont que partiellement comparables. Les participants à la table ronde estiment unanimement que les chiffres devront être soigneusement préparés avant communication, afin d'attirer l'attention sur les contenus et non sur certains chiffres manquant éventuellement de clarté.

Pratique de la Commission cantonale du marché du travail (CCMT)

Stefan Kolb, secrétaire de la CCMT, présente la situation en ce qui concerne les stages d'initiation dans le cas de la formation professionnelle initiale d'assistant-e socio-éducatif-ve dans le canton de Berne.

La CCMT a édicté une directive fixant que les stages d'initiation dans les structures d'accueil de l'enfance dans le canton de Berne ne pourront pas être de plus de 6 mois. Une prolongation de 6 mois n'est possible que si l'entreprise garantit une

place de formation au/à la stagiaire (pour l'année suivante). Sinon, le salaire usuel du lieu et de la branche doit être payé (12x CHF 3'000.- avec 42 heures/semaine). La CCMT va effectuer entre 30 et 50 contrôles au printemps 2018. Si la directive n'est pas respectée, un accord à l'amiable sera recherché, puis il y aura une décision sur la question de savoir s'il y a eu abus ou non. En cas de sous-enchères salariales abusives répétées, il y a la possibilité de demander au Conseil-exécutif de définir temporairement des salaires minimaux, par le biais d'un contrat-type de travail (CTT).

Stefan Kolb mentionne le fait que d'autres cantons ont manifesté un intérêt pour la manière de procéder de la CCMT.

La présentation de la CCMT va être envoyée aux participants en même temps que le procès-verbal.

Vérification du plan d'action et des mesures par les participants à la table ronde

Les participants à la table ronde donnent des informations sur les activités depuis la dernière table ronde il y a une année.

- La CDAS, en collaboration avec la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP), a envoyé un courrier à ses membres, les rendant attentifs à cette thématique (voir annexe au procès-verbal).
- La représentante de la CSFP, canton de Bâle, informe que différentes actions ont été menées, comme par exemple des séances d'information pour les élèves et les parents. Dans ce contexte, différents points de vue et positions ont pu s'exprimer, notamment de la part des autorités.
- Le représentant de la CSFP, canton de Zurich, traite la thématique par un contact direct avec les entreprises. Lors de l'octroi de nouvelles autorisations de former, il entre en discussion avec les entreprises sur la question des conditions de stages.
- CURAVIVA a lancé l'an dernier un processus interne à l'association et a rédigé un document de positionnement à ce sujet.
- INSOS Suisse a discuté cette question dans tous les organes de l'association et a également élaboré un document de positionnement. Ce document va être envoyé en janvier 2018 tout d'abord aux membres, puis ensuite seulement à SAVOIRSOCIAL.
- Kibesuisse a publié un document de positionnement. En outre, ils ont des échanges réguliers avec les autorités cantonales délivrant les autorisations (communiqué de presse sur les stages, voir en annexe).
- L'OrTra Santé-Social Vaud a élaboré des recommandations sur les stages (voir en annexe).
- Le représentant du SSP est désillusionné/scandalisé en considérant le fait que, même en cas d'abus, tel qu'esquissé par Monsieur Kolb, il n'y a aucune sanction. Il s'ensuit que des contrats-type de travail voir même des contrats collectifs de travail doivent être mis en place. Mais le degré d'organisation nécessaire pour cela n'est pas suffisant dans le domaine social.
- La représentante du SEFRI tient à répéter que les conditions-cadres sont claires (loi sur la formation professionnelle) et prévoient un début d'apprentissage directement après la scolarité obligatoire.
- L'avis de VODAS est uniforme; toutes les organisations cantonales se prononcent contre les stages indépendants avant le début de l'apprentissage. Le responsable de l'OdA Soziales Kanton Bern signale que la directive de la CCMT a eu un grand impact auprès des entreprises. Le nombre de contrats d'apprentissage a nettement augmenté par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique entre autres par l'intervention de la CCMT. Il y a eu un grand écho médiatique.

Prochaines étapes / dernières interventions

Il est convenu des prochaines étapes ci-après:

- Tous les acteurs veillent à ce que cette question continue à être traitée, dans leurs zones d'actions respectives.
- SAVOIRSOCIAL préparera une information «stages» pour chacun des acteurs suivants: offices d'orientation professionnelle, parents et politicien-ne-s. Dès qu'elles auront été élaborées, ces informations seront transmises aux participants à la table ronde pour examen et approbation.
- Une prochaine table ronde devra être convoquée par SAVOIRSOCIAL dans environ trois ans. A ce moment, le rapport du SECO sur l'observation du marché du travail (domaine santé et social) devrait être disponible.
- L'enquête auprès des apprentis de 1^{ère} année d'apprentissage doit être réalisée chaque année par SAVOIRSOCIAL en collaboration avec les organisations cantonales du monde du travail, domaine social (problème de jeunesse de la 1^{ère} enquête à régler).
- Tous les documents de positionnement et informations concernant les stages seront publiés sur le site Internet de SAVOIRSOCIAL.
- SAVOIRSOCIAL va envoyer à ses membres et aux organisations partenaires des informations (éventuellement par sa newsletter) sur la 2^e table ronde sur le thème des stages indépendants avant le début de l'apprentissage.

Monika Weder remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement et clôt la 2^e table ronde.

01.12.17/kfu